

Le Bureau légalement convoqué s'est réuni le 06 mars 2023 à 14h30, sous la présidence de M. Louis COSYNS Président du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, à la salle des actes de la mairie, 2 rue Philibert Audebrand, à Saint-Amand-Montrond.

Syndicat Mixte de Développement
du Pays Berry St Amandois

88, avenue de la République
18200 Saint-Amand-Montrond
Tél 02 48 96 16 82
contact@pays-berry-st-amandois.fr
www.pays-berry-st-amandois.fr

Date de convocation :
16/02/2023

Nombre de membres: 20
Présents : 11
Pouvoir : 01
Absents : 06
Excusés : 02
Votants : 12

Transmission en sous-
préfecture :

Affichée au syndicat le :
15/03/2023

Présents : Philippe AUZON (membre), Patrice BARRET (membre), Patrick BIGOT (membre), Sylvie BOGUSLAWSKI (membre), Louis COSYNS (Président), Florence HAUTEFEUILLE (membre), Maryse JACQUIN-SALOMON (3^{ème} Vice-Présidente), Fabienne LEVACHER (1^{ère} Vice-Présidente), Francis PERROT (membre), Annie RADUGET (membre), Dominique ROBLIN (membre).

Pouvoirs : Jean GIRAUD (membre) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER.

Excusés : Roger DAGHER (membre), Clarisse DULUC (membre).

Absents : Eric DUIGOU (membre), Bruno MARECHAL (membre), Hervé MONJOIN (membre), William PELLETIER (membre), Isabelle RIBAudeau-HUE (membre), Emmanuel RIOTTE (2^{ème} Vice-Président).

Objet : Plan de financement de l'animation du Contrat Local de Santé de décembre 2022 à novembre 2023 et autorisation au Président de solliciter la participation des financeurs

Le Président présente le plan de financement pour l'animation du Contrat Local de Santé de décembre 2022 à novembre 2023 :

DEPENSES		RECETTES	
Salaires + charges	42 500,00 €	Conseil Régional (30 % écrêtés)	14 100 €
Frais de fonctionnement (15%)	6 375,00 €	Etat (ARS) Pays Berry St-Amandois	25 000,00 € 9 775,00 €
TOTAL	48 875,00 €	TOTAL	48 875,00 €

Le bureau syndical valide à l'unanimité ce plan de financement et autorise le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

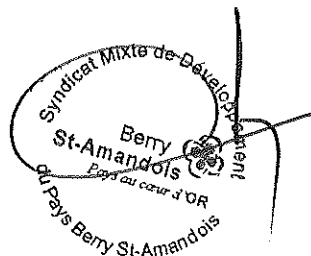
Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 06 mars 2023

Le Président, Louis COSYNS

Déposé
à la sous-Préfecture

le : 17 MARS 2023



Le Bureau légalement convoqué s'est réuni le 06 mars 2023 à 14h30, sous la présidence de M. Louis COSYNS Président du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, à la salle des actes de la mairie, 2 rue Philibert Audebrand, à Saint-Amand-Montrond.

Syndicat Mixte de Développement
du Pays Berry St Amandois

88, avenue de la République
18200 Saint-Amand-Montrond
Tél 02 48 96 16 82
contact@pays-berry-st-amandois.fr
www.pays-berry-st-amandois.fr

Date de convocation :
16/02/2023

Nombre de membres: 20
Présents : 11
Pouvoir : 01
Absents : 06
Excusés : 02
Votants : 12

Transmission en sous-
préfecture :

Affichée au syndicat le :

15/03/2023

Présents : Philippe AUZON (membre), Patrice BARRET (membre), Patrick BIGOT (membre), Sylvie BOGUSLAWSKI (membre), Louis COSYNS (Président), Florence HAUTEFEUILLE (membre), Maryse JACQUIN-SALOMON (3^{ème} Vice-Présidente), Fabienne LEVACHER (1^{ère} Vice-Présidente), Francis PERROT (membre), Annie RADUGET (membre), Dominique ROBLIN (membre).

Pouvoirs : Jean GIRAUD (membre) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER.

Excusés : Roger DAGHER (membre), Clarisse DULUC (membre).

Absents : Eric DUIGOU (membre), Bruno MARECHAL (membre), Hervé MONJOIN (membre), William PELLETIER (membre), Isabelle RIBAudeau-HUE (membre), Emmanuel RIOTTE (2^{ème} Vice-Président).

Objet : Examen des dossiers OPAH

Nom	Commune du logement	Type de projet	Dépense subventionnable PAYS	Taux PAYS	Subvention PAYS
SALOMON Clara	St-Amand-Montrond	Rénovation énergétique	14 312 €	10 %	1 431 €
ROLIN Nelly	St Maur	Rénovation énergétique	25 000 €	10 %	2 500 €
BOURGOUIN Armelle	St-Baudel	Rénovation thermique	21 932 €	10 %	2 193 €

Le bureau syndical valide à l'unanimité ces dossiers.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

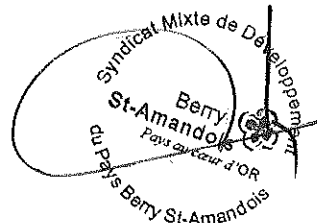
Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 06 mars 2023

Le Président, Louis COSYNS

Déposé
à la sous-Préfecture

le : 17 MARS 2023



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Le Bureau légalement convoqué s'est réuni le 06 mars 2023 à 14h30, sous la présidence de M. Louis COSYNS Président du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, à la salle des actes de la mairie, 2 rue Philibert Audebrand, à Saint-Amand-Montrond.

Syndicat Mixte de Développement
du Pays Berry St Amandois

88, avenue de la République
18200 Saint-Amand-Montrond
Tél 02 48 96 16 82
contact@pays-berry-st-amandois.fr
www.pays-berry-st-amandois.fr

Date de convocation :
16/02/2023

Nombre de membres: 20
Présents : 11
Pouvoir : 01
Absents : 06
Excusés : 02
Votants : 12

Transmission en sous-
préfecture :

Affichée au syndicat le :
15/03/2023

Présents : Philippe AUZON (membre), Patrice BARRET (membre), Patrick BIGOT (membre), Sylvie BOGUSLAWSKI (membre), Louis COSYNS (Président), Florence HAUTEFEUILLE (membre), Maryse JACQUIN-SALOMON (3^{ème} Vice-Présidente), Fabienne LEVACHER (1^{ère} Vice-Présidente), Francis PERROT (membre), Annie RADUGET (membre), Dominique ROBLIN (membre).

Pouvoirs : Jean GIRAUD (membre) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER.

Excusés : Roger DAGHER (membre), Clarisse DULUC (membre).

Absents : Eric DUIGOU (membre), Bruno MARECHAL (membre), Hervé MONJOIN (membre), William PELLETIER (membre), Isabelle RIBAudeau-HUE (membre), Emmanuel RIOTTE (2^{ème} Vice-Président).

Objet : Examen des dossiers CRST

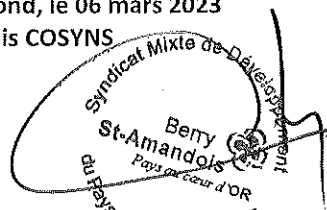
Bénéficiaire	Projet	Montant dépense	Dépense éligible	Taux	Subvention proposée
Action 35 : Plan isolation des bâtiments publics					
Mairie de Ardenais	Travaux de rénovation notamment thermique du logement communal	192 968,24 €	53 813,32 €	50 %	26 900 €
Action 35-3 : Amélioration de l'éclairage public					
SDE 18	Remplacement de l'éclairage public sur une partie de la commune de St Loup des Chaumes en luminaires LED	26 910 €	26 910 €	30 %	8 000 €
Action 36 : géothermie sur sondes verticales					
Mairie de Ardenais	Mise en place d'une pompe à chaleur géothermique dans le logement communal	35 132 €	35 132 €	44 % (complément de l'ADEME jusqu'à 70 %)	15 500 €
Action 15/1 : projets locaux de santé					
Syndicat de Pays	Animation du CLS (décembre 22 à novembre 2023)	48 816,79 €	48 816,79 €	30 % écrêtés	14 100 €

Le bureau syndical valide à l'unanimité ces dossiers.

Déposé Fait et délibéré, mois et an que dessus.
à la sous-Préfecture Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 06 mars 2023

le : 17 MARS 2023 Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>